



water & forestry

Department:
Water Affairs and Forestry
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Federal Office for the Environment FOEN

PARTICIPANTS A L'ATELIER

Les participants comprennent des représentants des gouvernements locaux, régionaux et nationaux, des organisations communautaires, de la Société Civile et des organisations internationales.

AU SUJET DES ORGANISATEURS DE L'ATELIER

Le Département des Affaires de l'Eau et de la Foresterie (DWAF)

Le Département des Affaires de l'Eau et de la Foresterie, avec siège à Pretoria, Afrique du Sud, est le garant de l'eau et des ressources forestières de l'Afrique du Sud. Il est primordialement responsable de la formulation et de la mise en œuvre de la politique gouvernant ces deux secteurs. Tout en cherchant à faire en sorte que tous les Sud-Africains aient accès à l'eau et à des installations sanitaires saines, le secteur de l'eau promeut également une gestion effective et efficace des ressources en eau pour assurer un développement économique et social durable. Les principaux objectifs du programme forestier sont d'assurer la gestion soutenue de tous les types de forêt et de stimuler la contribution des forêts au développement économique et social.

L'Office Fédéral pour l'Environnement (FOEN)

L'Office Fédéral pour l'Environnement est le centre de l'expertise du gouvernement helvétique en matière d'environnement. Il est responsable des questions liées aux forêts et a co-organisé l'Atelier du FNUF sur la Décentralisation dans la Foresterie de Interlaken en 2004.

Le Centre pour la Recherche Forestière Internationale (CIFOR)

Le Centre pour la Recherche Forestière Internationale (CIFOR), avec siège à Bogor, Indonésie, est une organisation internationale de recherche forestière de premier plan créée en 1993 en réponse aux préoccupations globales sur les conséquences sociales, environnementales et économiques de la perte et de la dégradation des forêts. Un des 15 membres du Groupe Consultatif sur la Recherche Internationale en Agriculture (CGIAR), CIFOR se consacre à l'amélioration du bien-être de l'homme, la conservation environnementale et l'équité en menant des recherches pour influencer les politiques et les pratiques qui concernent les forêts dans les pays en développement.

Intercooperation

Intercooperation est une ONG helvétique de référence engagée dans le développement et la coopération internationale. Intercooperation est organisation de compétence et de savoir, combinant une approche professionnelle avec des engagements sociaux. L'expertise, la compétence en matière de processus, et les services d'Intercooperation sont rassemblés autour de trois principaux domaines de travail : la gestion des ressources naturelles, l'économie rurale et la gouvernance locale et la société civile. Intercooperation appuie des organisations partenaires dans plus de 20 pays en développement et en transition.

Le Département pour le Développement International (DFID)

Le Département pour le Développement International (DFID) est une partie du Gouvernement du Royaume Uni qui gère l'aide britannique aux pays pauvres et qui travaille pour se débarrasser de l'extrême pauvreté. Il est dirigé par un ministre d'Etat, un des plus grands des ministres du Gouvernement. Il a deux sièges (à Londres et à East Kilbride, à côté de Glasgow) et 64 bureaux outre-mer et a un personnel évalué à 2 500 employés, dont presque la moitié travaille hors du Royaume Uni.

Le Forum des Nations Unies sur les Forêts (UNFF)

En Octobre 2000, le Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC) a créé le FNUF (en Français), un corps subsidiaire avec comme principal objectif de promouvoir la gestion, la conservation et de développement durable de tous les types de forêt. Le FNUF est dirigé par un Bureau servi par un secrétariat compact, qui tient aussi lieu d'un secrétariat pour le Partenariat Collaboratif sur les Forêts. Le secrétariat du FNUF se trouve à One United Nations Plaza, NY 10017 USA.

Atelier International sur La Gouvernance des Forêts et la Décentralisation en Afrique

Une Initiative Des Etats en Appui au Forum des Nations Unies sur Les Forêts (FNUF)

8-12 Avril 2008
Durban, Afrique du Sud





CONTEXTE

La décennie des années 90 a vu la résurgence de la démocratie dans quelques parties de l'Afrique, et des gouvernements ont par-là initié des réformes de gouvernance, notamment des processus de décentralisation administrative et politique. Beaucoup de pays africains se sont engagés dans la décentralisation en réponse aux demandes d'une meilleure gestion des ressources naturelles, y compris des forêts, et d'un partage plus équitable des avantages tirés desdites ressources. Les réformes de gouvernance des forêts et de décentralisation dans les pays de l'Afrique Sub-Saharienne (ASS) - et de l'Afrique en général - ont pris diverses formes et procèdent à des allures et étapes de mise en œuvre différentes.

En 2004, l'atelier d'Interlaken sur la gouvernance des forêts dans les systèmes fédéraux a fourni à des décideurs de haut niveau et à d'autres parties prenantes clefs l'opportunité de partager des expériences globales avec la décentralisation dans le contexte plus large des réformes de gouvernance. Les participants de la réunion d'Interlaken ont reconnu l'importance du partage approprié, entre différents niveaux de gouvernement, de l'autorité dans la prise de décision et la responsabilité pour la gestion des forêts. D'autres conditions cruciales identifiées incluent une mise en application plus efficace du principe de « responsabilité » à tous les niveaux de gouvernement et des liens adéquats et forts avec d'autres secteurs et agences non forestières.

En Afrique, bon nombre d'organisations, d'initiatives et d'instruments politiques donnent à penser qu'un en faveur des principes et stratégies de la décentralisation démocratique est en cours. Les réunions de l'Union Africaine, du Partenariat pour le Développement Municipal, d'Africités, du Réseau 'Réussir la Décentralisation', du Comité Permanent Inter Etats de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), de la Conférence sur les Ecosystèmes des Forêts Denses et Humides de l'Afrique Centrale (CEFDHAC) et des autorités régionales telles que la COMIFAC, la SADC, la CEA et la CEDEAO continuent à réaffirmer l'engagement envers une gouvernance améliorée et à aborder activement les défis de la gestion décentralisée des ressources naturelles. La déclaration de Kigali sur la Conduite du Renforcement des Capacités pour la Gouvernance Décentralisée et la Réduction de la Pauvreté en ASS, une participation élargie à une série de traités internationaux, la promulgation de nouvelles lois forestières au niveau national et les tendances des bailleurs de fonds répercutent cet engagement.

Tandis que les réformes des politiques et cet appui en cours ont créé de vraies opportunités, mettre la décentralisation démocratique en pratique pour une distribution plus équitable des avantages et une gestion durable des forêts continue à être un vrai défi. L'absence d'un cadre pour capitaliser les acquis de la gestion décentralisée et de mécanismes pour suivre les avancées et échanger les leçons sapent souvent les progrès réalisés. Dans beaucoup de pays, des compétences techniques, des moyens financiers et des incitations inadéquates contrarient une mise en œuvre efficace sur le terrain. La gouvernance décentralisée des ressources a également été freinée par des approches comme la conservation des aires protégées et la gestion des paysages, qui sont des prémisses à des approches à large échelle (éco-régionale), étatiques et de 'commande-et-contrôle.' Les conflits peuvent transformer la décentralisation et les réformes de gouvernance en vrais défis. Le commerce accru, les investissements et les flux financiers vers et hors de l'Afrique peuvent aussi constituer un facteur de complexité supplémentaire à la mise en œuvre de la décentralisation et des réformes de gouvernance. Ces questions et ces défis sont même susceptibles de prendre une plus grande signification dans le contexte des discussions et débats internationaux actuels sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la déforestation évitée et le changement climatique.

Il est temps de prendre en compte les défis rencontrés dans la mise en œuvre des leçons apprises et les recommandations faites lors des précédents ateliers et de procéder à une synthèse des expériences uniques de l'Afrique en matière de gouvernance forestière et de décentralisation. Cela permettra d'identifier les caractéristiques de systèmes de gouvernance forestière plus prometteurs et de soutenir les preneurs de décision africains à différents niveaux pour mieux tirer profit des transitions en matière de gouvernance au bénéfice des communautés forestières et de la société en général.

OBJECTIFS

L'Atelier sur la Gouvernance Forestière et la Décentralisation en Afrique rassemblera les acteurs divers et les experts internationaux, pour partager des expériences et pour explorer des occasions susceptibles de promouvoir les acquis concrets des réformes de gouvernance et de la gestion décentralisée des forêts. Cette initiative en support au Forum des Nations Unies sur les Forêts fournira une plate-forme pour présenter les leçons issues d'autres processus nationaux et internationaux. Elle va

aussi faciliter l'expression des voix des parties prenantes à des échelles différentes et va favoriser les expériences, spécialement celles des populations locales dans leur lutte en vue de gérer localement des ressources importantes qui sont, au même moment, d'un intérêt global. Comme les perspectives locales enrichissent également des discussions internationales, l'atelier vise à renforcer la participation locale dans le dialogue régional et mondial sur les forêts.

Les objectifs spécifiques de l'atelier sont:

- Distiller et partager les leçons apprises des expériences des pays africains, initiatives régionales comprises, dans leur mise en œuvre de la décentralisation et des réformes plus larges de gouvernance dans le secteur forestier;
- Faciliter une compréhension plus large et partagée des principales tendances et questions et un partage des leçons et approches 'travaillables', spécialement en relation avec la réduction de la pauvreté et la gestion durable des forêts, y compris la conservation;
- Renforcer la coopération et accroître le partenariat entre les pays et les parties prenantes clefs pour aborder les défis communs; et
- Recommander des approches de renforcement des politiques, des institutions et des pratiques des systèmes de gouvernance décentralisée des forêts, pour réduire le fossé entre la théorie et la pratique.

RESULTAS ATTENDUS

- Une compréhension commune des concepts et de la mise en œuvre de la décentralisation dans le contexte général de la gouvernance forestière en Afrique et de leurs liens avec les thèmes définis dans le cadre de l'atelier est obtenue;
- des opportunités pour des réponses politiques coordonnées, le renforcement des capacités et la mise en œuvre des meilleures pratiques sont identifiées;
- des instruments pour une décentralisation améliorée au niveau local sont identifiés ; et
- des stratégies pour surmonter des contraintes à la décentralisation efficace et à la gestion durable des forêts de l'Afrique aux niveaux régional, national, et local sont identifiées.

En tant qu'initiative des pays en faveur du FNUF, l'atelier est aussi censé conduire aux 'résultats de processus' suivants, avec une référence particulière à la décentralisation et à des réformes de gouvernance:

- Conduire à la régionalisation du FNUF en Afrique; et
- Fournir des idées au processus du FNUF et disséminer amplement les résultats de l'atelier.

LIEU ET DATE

L'atelier se tiendra du 8 au 11 avril, à Durban (Durban International Conference Center), Afrique du Sud.

PROGRAMME DE L'ATELIER

The workshop will consist of presentations, panel discussions, working groups and field visits focused on the following. L'atelier consistera en des présentations, des discussions en plénière, des travaux de groupe et des visites de terrain. Les thèmes principaux suivants seront explorés (voir Fiche de Présentation):

Gestion Décentralisée des Forêts et Moyens d'Existence

- Décentralisation, réforme foncière et institutions coutumières
- Impact de la décentralisation sur les moyens d'existence
- Modèles institutionnels, équité et transfert des pouvoirs pour les ressources économiquement importantes.

Conservation, Gestion Durable des Forêts et Gouvernance Forestière

- Réconcilier la conservation de la biodiversité et la protection des services environnementaux avec la prise de décision décentralisée
- Moyens de mise en œuvre de la gestion durable des forêts
- Consolider le lien entre les moyens d'existence et la gestion durable des forêts

Commerce International, Finances et Réformes de Gouvernance dans le Secteur Forestier

- Réformes de gouvernance dans le secteur forestier
- Commerce international, investissement et gouvernance forestière
- Paiement des transferts internationaux et schémas de compensation